



Espaces Educatifs Bricabracs

68 chemin de Baumillon, 13015 Marseille

Siret : 808669519 000 15

[Http://bricabracs.org](http://bricabracs.org) --- <http://rhizome.bricabracs.org>

Contacts : 0632709189

L'association : contact@bricabracs.org

Education / renseignement / inscription : lesbricabracs@bricabracs.org

COMPTE RENDU INTERNE du CF du 3 juillet 2018

14h 17h

Présents : Magali, Julien, Erwan, Marie-Claude, Sophie

Excusés : Dominique.

Décisions de l'Assemblée Générale du Conseil de Fonctionnement du 3 juillet 2018

Décisions courantes / à diffuser

1- Infos diverse

Fêtes mille Babords / ça tombe en même temps que le vide grenier Bricabracs. Une personne se dégagera pour tenir une table de présentation.

Forma compta : Proposition d'une adhérente pour courte formation compta. Une personne du CF intéressée.

Journal Tanière : proposition d'une adhérente pour une campagne de diffusion du journal. Le CF demande des précisions par rapport au cout et modalité.

Armée du salut : partenariat maintenu pour le vide grenier du 15 septembre

2 / Bilan financier Fête

- Chiendent / 500 de recette.
- Cantine du midi / 110 de recette.
- Vide grenier / 730 de recette.

3 / Pain et vide grenier / stratégie

Pain / Volonté de changer de fournisseur de pain. Prendre contact avec Pain et partage. Voir aussi pour d'autres échanges avec Pain et Partage. Mais aussi tenter de garder le lien avec le quartier est important, permet d'être en contact avec des familles du quartier.

Est-ce qu'on décide de vendre de la nourriture et des boissons de meilleures qualités ? Coût ?

Prendre contact avec Pain et partage pour fourniture pain vide grenier et plus ?

Vide grenier : gagner des sous et/ou lien social : quelle priorité ?

Stratégie à réfléchir. Les vide greniers ne rapportent pas énormément, ils sont importants pour le lien avec les gens du quartier. Attention de ne pas épuiser l'engagement bénévole sur ces opérations.
Certain.e.s au CF pensent que les gains vont stagner pour les vide grenier et les cantines.
Où peut-on mettre notre énergie ailleurs pour gagner des sous ? Idée d'organiser une course.

Evénements sociaux et événements financiers.

L'animation des Céméa au dernier vide grenier a eu du succès.

Réfléchir à une forme de vide grenier allégé à partir du printemps. Sur l'après midi, avec des activités pour enfant.

Plus souvent (tous les 15 jours), sans repas mais avec mini buvette, pour présenter une activité régulière à la préfecture dans les critères « politique de la ville ». Proposer une structure minimale avec programmation possible en plus en fonction des énergies (musique, nourriture...).

Faire un prévisionnel à présenter à la préfecture.

Décision à prendre en décembre. Voir les dates avec les we scout.

Demander à Résilience13 une réunion pour évoquer la forme des vides greniers de l'an prochain = fin août ou début septembre.

4 / **Organisation Boulot CF**

Essayer d'entendre l'anticipation demandée par ceux ou celles qui coordonnent des dossiers ; Cela concerne en particulier les travaux plus lourds de réalisation de dossier et rapports.

5 / **retour AG**

Proposition : organiser mieux l'AG en présentant les 3 rapports de manière synthétique et en faisant les débats après.

Faire un travail plus collectif rapport moral/rapport d'activité en les mettant en lien. Remplacer le rapport moral par un rapport d'orientation.

Le CF redit que les parents sont souvent consultés (a minima agora mensuelle), des avis sont demandés mais la décision appartient au CF.

Comment donner la parole à celles et ceux qui ne sont pas à l'aise en groupe ?

Proposition des parents de relancer l'association de soutien Abracadabrac. Le CF ne s'occupera pas de cette association.

Pourquoi pas aussi, une instance entre parents qui porte des questions auprès des éducateurs-trices. Par exemple les problèmes délicats.

Un café parent à la rentrée ? un membre du CF essaye de le mettre en place.

Bilan des réunions individuelles parents/éduc: intéressant, à continuer.

6 / **Statut**

Toilettage à faire dans les statuts pour des questions de cohérence (adhérents) : faire la modification et envoyer les statuts à la préfecture.

Le retour négatif de subvention FDVA pour cause de manque de démocratie doit-il nous faire changer les statuts et la gouvernance ? Les statuts actuels permettent un fonctionnement efficace, sans perte d'énergie, intégrer une autre personne pourrait fragiliser cet équilibre. Si modification, trouver un cadre qui maintienne cette réactivité liée à la construction d'une équipe de personnes comprenant les enjeux et en capacité de travailler ensemble.

La méthode / le règlement – Les énoncés de fonctionnement
Dernier changement CF du 6 juin 2018
<p>10 – Participation des familles / vie associative</p> <p>Chaque famille ou son représentant, s’engage à consacrer le temps prévu, défini pour l’année, concernant les activités de financement et d’action sociale.</p>
<p>09 – Entrée et départ des familles</p> <p>Chaque entrée et départ de famille est soumise à une rencontre avec l’éducateur-enseignant garant, ainsi qu’avec un ou des membres du CF.</p>
<p>08 - Agoras actives</p> <p>10h-11h discussion pédagogique à partir de 11h : chantier, faire ce qu'il y a à faire comme travaux, aménagements...</p>
<p>07- règlement horaires :</p> <p>Réunion des éduc le mardi après midi : implique un changement d'horaire pour le mardi. Les parents viennent chercher les enfants à 13h, les enfants mangent sur place avant.</p>
<p>06 – Membres ressource associés au CF</p> <p>Les « membres ressource » associés au CF sont les personnes qui donnent des coups de main de manière ponctuelle sur demande du CF en fonction de leurs compétences. Ils acceptent de faire partie d'une liste connue du CF.</p>
<p>05 – Membres invités du CF</p> <p>Les « membres invités » du CF sont les personnes qui souhaitent suivre l'activité du CF et sont inscrits sur la liste de diffusion du CF (admin2) mais ne prennent pas part aux décisions du CF. Leur participation est à titre consultatif.</p>
<p>04 - (Non) Renouvellement de l'inscription (6 avril 2017)</p> <p>Bricabracs se réserve la possibilité de ne pas inscrire ou réinscrire des familles dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si des tuteurs, qu'ils soient adhérentEs ou non, ne respectent pas le cadre statutaire. • Si la relation avec la famille et les conditions d'accueil de l'enfant ne permettent pas de vivre le projet sereinement, mettent l'enfant en porte-à-faux ou en difficulté psychologique et relationnelle, fragilisent ou mettent en danger le projet de par le comportement des tuteurs. <p>En tant qu'adhérentE, qui plus est en tant que non adhérentE, nous rappelons que les tuteurs n'ont n'a pas de voix décisionnaire mais uniquement consultative. Les décisions du CF sont prépondérantes. Ne pas les respecter, c'est entrer en non respect des statuts et risquer l'exclusion.</p>
<p>03 - Critère de choix des familles (14 mars 2018)</p> <p>Le CF tient compte de plusieurs critères non hiérarchisés, outre la réinscription, afin de maintenir l'équilibre entre plusieurs dimensions conditionnant la bonne marche du projet Bricabracs : sociale (favoriser la venue de familles touchées par la précarité), locale (structure de proximité), répartition des âges (multiage), intérêt de l'enfant (prise en compte des ruptures scolaires) et situation familiale.</p>
<p>02 - Concernant les prestations mensuelles (supprimé le 14 mars 2018)</p> <p>Engagement moral de participation annuelle, engagement financier par période de 2 ou 3 mois.</p>

- ~~○ Toute période commencée est due.~~
- ~~○ PI : sept oct (2 mois)~~
- ~~○ PII : novbre dec (2 mois)~~
- ~~○ PIII : janv fevr (2 mois)~~
- ~~○ PIV : mars avril (2 mois)~~
- ~~○ PV : mai juin juillet (3 mois)~~

01 - Le coût mensuel (14 mars 2018)

Il est de 50 euros/ mois / enfants

Il s'effectue sur 12 mois.